

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
31 janvier 2014

---

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 135

présenté par  
M. Tardy  
-----

**ARTICLE 18**

Après le mot :

« est »,

rédigé ainsi la fin de la seconde phrase de l'alinéa 38 :

« rendu public. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Afin d'éviter tout soupçon de verrouillage, autant rendre ce rapport public.